



DEMANDE D'AUTORISATION POUR MANIFESTATION AERIEENNE

Direction de l'Aviation Civile
Grand-Duché de Luxembourg

A. Informations générales

Nom de l'association organisatrice :	Adresse:
Nom de la manifestation :	Lieu principal de la manifestation:
Date de la manifestation :	Coordonnées géographiques :
Activités : <input type="checkbox"/> Baptêmes de l'air <input type="checkbox"/> Fly-Ins <input type="checkbox"/> Acrobatics <input type="checkbox"/> Parachutage <input type="checkbox"/> Vols de démonstrations <input type="checkbox"/> autres.....	

B. Organisation

Responsable de l'organisation	Nom :	Prénom :
	Téléphone joignable lors de la manifestation :	Email :

L'organisateur **déclare avec sa signature** la prise en charge toute responsabilité pouvant découler des opérations visées par la présente manifestation et confirme se soumettre, à n'importe quel moment de la durée de la manifestation, à des inspections éventuelles par les inspecteurs de la Direction de l'Aviation Civile. Il incombe à l'organisateur de notifier les conditions de cette autorisation à toute personne concernée.

L'organisateur **certifie également** que le plan d'intervention couvre adéquatement le niveau de risque tel qu'identifié lors de l'analyse des risques.

Signature :.....

Directeur des vols	Nom :	Prénom :
	Téléphone joignable lors de la manifestation :	Email :

Le directeur des vols **certifie avec sa signature** :

- que la disposition du site correspond aux exigences prescrites permettant le déroulement sûr et approprié des activités aériennes visées par le programme définitif de la manifestation
- que l'analyse des risques a été conduite de façon exhaustive et que le niveau d'exposition, après mitigation des risques identifiés, est acceptable.

Signature :.....

Responsable sûreté	Nom :	Prénom :
	Téléphone joignable lors de la manifestation :	Email :

Le responsable sûreté **certifie avec sa signature** qu'il respecte les mesures de sûreté proposées et acceptées par le département de sûreté de la DAC et qu'il veillera à la mise en œuvre des dispositions retenues.

Signature :

E. Généralités

Dans le cas d'un parachutage, une demande conforme au règlement ministériel du 16 juillet 1990 doit être introduite au préalable à la Direction de l'Aviation Civile (DAC) **au moins 3 jours ouvrables** avant la date escomptée de la manifestation.

Pour toute autre activité (non reprise au point A) nécessitant une demande d'autorisation complémentaire (p.ex. : demande Skybeamer, demande de lâcher de ballons, demande de dérogation aux règles de l'air, etc.), **un dossier de demande complémentaire** est joint à la présente demande.

La présente demande d'autorisation, accompagnée des documents repris sous le point F (excepté points h) et i)), est à introduire au plus tard **4 semaines au préalable** à la date de la manifestation escomptée.

F. Documents d'accompagnement

- a) Programme définitif détaillé de la manifestation (horaires).
- b) Autorisation de manifestation émise par l'administration communale.
- c) Autorisation écrite et signée du propriétaire du (des) terrain(s) de la manifestation.
- d) Matériel cartographique de tous les sites de la manifestation, mentionnant les coordonnées géographiques des terrains, les directions de décollage/atterrissage, les niveaux de vol et les directions projetées de toutes les évolutions d'aéronefs.
- e) Matériel cartographique de tous les sites de la manifestation avec indication de la zone publique, de la zone de manœuvre, la zone de stationnement des aéronefs, de la zone d'embarquement des passagers des baptêmes de l'air et des moyens de délimitation des différentes zones.
- f) Descriptif du matériel de premiers secours et de lutte contre l'incendie.
- g) Descriptif des mesures de sécurité proposées.
- h) Dans le cas de vols d'acrobatie, un programme détaillé, mentionnant les figures de chaque vol est à fournir.
- i) Liste complète des aéronefs et pilotes prévus à réaliser les baptêmes de l'air dans les **deux jours ouvrables** au préalable de la date de la manifestation. (Annexes 1 et 2).
- j) Liste complète des aéronefs et pilotes prévus à participer à la manifestation par FAX (+352 46 77 90) au plus tard à **08h00 du premier jour** de la manifestation. (Annexes 3 et 4).
- k) Police d'assurance en cours de validité couvrant la responsabilité civile de l'organisateur et de toutes personnes qui concourent à l'organisation, à l'égard des participants, des spectateurs et des tiers.

G. Le(s) soussigné(s) certifie(nt) (que)

- | | |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. | Tous les renseignements fournis dans la présente formule sont vrais, exacts et complets au meilleur de la connaissance du/des soussigné(s). |
| 2. | Etre conscient(s) de la réglementation afférente actuellement en vigueur au Grand-Duché de Luxembourg et de se tenir informé(s), des changements futurs de la législation aéronautique luxembourgeoise et européenne applicable. |

Fait à _____, le _____

Nom et fonction du signataire :

Signature de la personne autorisée à signer pour le compte l'association organisatrice



**- ANNEXE 2 -
LISTE DES PILOTES REALISANT LES BAPTEMES DE
L'AIR**

Direction de l'Aviation Civile
Grand-Duché de Luxembourg

Nom	Prénom	Licence	Date de validité de la licence



- ANNEXE 3 -
LISTE DES AERONEFS PARTICIPANT A LA
MANIFESTATION

Direction de l'Aviation Civile
Grand-Duché de Luxembourg

Immatriculation	Constructeur	Type	Date de validité Certificat d'examen de navigabilité	Date de validité de l'assurance de l'aéronef (conforme au règlement CE 785/2004)

